

EVENEMENT *IMPACT TERRITOIRES*

Le 2 mars à Rennes

Quels avantages aux dons de produits neufs non alimentaires ?

L'Agence du Don en Nature et ses partenaires informent associations et entreprises

Face à une méconnaissance encore importante de l'interdiction prévue de détruire des invendus non-alimentaires neufs dans le cadre de la loi la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) entrée en vigueur en janvier 2022, L'Agence du Don en Nature se rendra à la MJC La Paillette à Rennes le 2 mars pour un *Impact Territoires*, événement organisé de longue date dans différentes villes de France pour sensibiliser à la fois les entreprises locales à la démarche du don de produits neufs non-alimentaires et les associations de solidarité à la possibilité d'en bénéficier.

Depuis 15 ans, l'Agence du Don en Nature organise des événements partout en France pour :

- Sensibiliser les entreprises à la démarche du don de produits neufs non-alimentaires et de ses avantages (social, environnemental, fiscal et RSE)
- Rencontrer et étendre son réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire
- Valoriser l'impact positif du don dans la lutte contre la précarité matérielle

Cet événement est également l'occasion pour l'Agence du Don en Nature de présenter son activité à de nouvelles associations qui souhaiteraient rejoindre son réseau qui compte déjà dans ses rangs **COALLIA, Emmaüs France, l'Arche en France, Habitat et Humanisme, Bulles Solidaires** ou encore **l'Armée du Salut**.

IMPACT TERRITOIRES

En présence de :

Laurent Alaton, Commissaire à la lutte contre la pauvreté de Bretagne
Tanaïs Carreau, Cheffe de produit Hygiène et Beauté chez Harris Briochin
Gratien Regnault, Délégué au Développement France de l'Association Lazare
Grégoire Darles, Chargé de mission Entreprise de l'Agence du Don en Nature
Ludmilla Didillon, Chargée de mission Association de l'Agence du Don en Nature
Salomé Fixy, Bénévole Ambassadrice à l'Agence du Don en Nature

Le 2 mars 2023 de 9h15 à 10h30

A la MJC La Paillette : 2 Rue du Pré de Bris - 35000 Rennes

Infos pratiques : info@adnfrance.org

A propos de L'Agence du Don en Nature

Depuis 2008, L'Agence du Don en Nature lutte contre la précarité matérielle par la collecte de produits invendus neufs non-alimentaires auprès d'entreprises et leur redistribution à des associations œuvrant auprès de populations en situation de précarité (épiceries sociales et solidaires, établissements de la protection de l'enfance, centres d'hébergement, accueils de jour, etc.). En 2022, 9 millions de produits (hygiène, puériculture, entretien, vêtements, fournitures, jouets, articles d'équipement de la maison, etc.) ont été distribués à plus de 1 500 associations partout en France.

Pour toute demande d'interview

Agence ComCorp - adn@comcorp.fr

Léa Goujon – 06 61 29 37 60 / Ingrid Brégeon-Fall – 06 33 58 54 94